Grand est

Superficie (km^2) : 57 433

Densité (hab./km^2) : 97

Population 2015 : 5 560 405

Population 1990 : 5 274 064

Évolution de la pop. 1990-2015 (%) : + 5

PIB 2015 (milliards€): 148,9

PIS/emploi 2015 (€): 69 791

Taux de chômage 1" trim. 2016 (%) : 10

Capitale régionale : Strasbourg

Fusion : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine

LE 4 AVRIL 2016, le nouveau Conseil régional de1a Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine adoptait le nom de cette nouvelle entité administrative née de la réforme territoriale. Quatre noms étaient ressortis d'un groupe de réflexion, sur une proposition initiale d'une cinquantaine : « Rhin Champagne », « Acalie »,«Nouvelle-Austrasie» et« Grand-Est». C'est cette dernière dénomination qui a eu la faveur des habitants qui se sont exprimés, peu nombreux, par vote informatique. Ce nouveau nom, «Grand-Est», ne porte aucune identité régionale et pose des questions d'ordre géographique car il renvoie à la situation française de la Région : à l'échelle du Bassin parisien, elle est bien à l'est; mais à l'échelle de la France métropolitaine, elle est bien au nord-est. La DATAR regroupait d'ailleurs dans une entité spatiale dite« nord est » les régions Lorraine, Alsace, Bourgogne et Franche-Comté. La nouvelle Région se localise ainsi en bordure nord-est du territoire métropolitain, pour partie en position frontalière avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse, au cœur du plus grand bassin européen de populations - 40 % de la population européenne est à moins de 500 km des principales agglomérations régionales - et d'emplois.

Néanmoins, le Grand-Est est une Région abstraite, créée sur le papier à Paris, largement imposée mais rejetée par une grande partie de ses habitants et de ses élus. Elle doit faire face à un enjeu de cohésion régionale, d'autant que ses acteurs ont peur de la disparition des spécificités culturelles héri tées qui sont devenues identitaires. En effet, cette nouvelle entité régionale mal perçue car polycentrique - est constituée de territoires juxtaposés, aux faibles relations internes et dépendantes souvent pour beaucoup de dyna miques extérieures, franciliennes pour la Champagne-Ardenne ou rhénanes pour la Lorraine et l'Alsace.

Le Grand-Est se présente ainsi comme une Région paradoxale et contrastée, marquée par des héritages différents selon les espaces, dont l'intégration au territoire national est parfois moins aboutie que l'intégration au territoire communautaire, qui est de plus un moteur récent des dynamiques démographiques et économiques. De ces grandes caractéristiques naissent des structures socio-économiques et spatiales originales : certaines, industrielles et urbaines, sont héritées, tandis que d'autres sont étroitement liées à l'essor d'espaces transfrontaliers dont le développement a été accéléré par l'espace Schengen qui permet la libre-circulation depuis 1995. En conséquence, il existe de fortes disparités intrarégionales entre une métropolisation renfor cée par la réforme territoriale, des espaces en recomposition économique et des marges qui soit se maintiennent, soit sont encore un peu plus margina lisées.

Une région paradoxale et contrastée

Géographiquement, le Grand-Est peut être défini comme un espace de l'entre deux - géologique, climatique, hydrographiques, culturel, linguistique et his torique - entre système atlantique à l'ouest et système rhénan à l'est, comme en témoigne, par exemple, l'affirmation d'une certaine continentalité au fur et à mesure que l'on progresse vers l'est.

Le Grand-Est, un espace de l'entre-deux

Géographiquement, le Grand-Est peut être défini comme un espace de l'entre deux géologique, climatique, hydrographiques, culturel, linguistique et historique entre système atlantique à l'ouest et système rhénan à l'est, comme en témoigne, par exemple, l'affirmation d'une certaine continentalité au fur et à mesure que l'on progresse vers l'est. Géologiquement, le Grand-Est se déploie sur tout l'est du Bassin parisien, dont les assises sédimentaires occupent les trois quarts de la superficie régionale (Champagne, plateau lorrain), le massif ancien des Vosges et, tout à l'est, le bassin d'effondrement du Rhin, fleuve frontalier avec l'Allemagne. Dans ce cadre général, deux sous-ensembles naturels régionaux peuvent être différen ciés de part et d'autre de la vallée de la Meuse qui sert de charnière. À l'ouest dominent pour l'essentiel de bas plateaux calcaires et la grande plaine crayeuse de la Champagne qui s'étend entre la côte de Champagne (Reims, Épernay et le vignoble) à l'ouest et la côte des Bars à l'est.

Ce vaste espace - drainé du nord au sud par l'Asine, la Marne, l'Aube et la Seine - appartient au bassin hydrographique de la Seine, et donc au système atlan tique. Afin de régulariser les crues de la Seine, parfois catastrophiques (cf crue de 1910), et protéger Paris des inondations, plusieurs grands barrages-réser voirs ont été construits à partir des années 1960 : Lac d'Orient (dépt. de l'Aube, 1966), Lac du Der-Chantecoq (dépt. de Marne et de Haute Marne, 974), Lacs d'Amance et du Temple (dépt. de l'Aube, 1990). o respondantà l'ancienne Région Champagne-Ardenne, cet espace - organise par des axes d'orientation ouest/est - est géographiquement et historiquement très large ment tourné vers Paris et l'Île-de-France. À l'est, la configuration du système régional est tout autre. L'élévation progressive des altitudes moyennes, la vigueur des côtes (côtes de Meuse et côte de Moselle) et l'orientation méridienne des reliefs créent de fortes disconti nuités et bascule le système hydrographique vers l'Europe rhénane.

Prenant sa source dans le Bassigny (Haute-Marne), la Meuse coupe ainsi transver salement toute la région (Commercy, Verdun, Charleville-Mézières) pour rejoindre au nord le massif des Ardennes, pour traverser ensuite la Wallonie belge puis les Pays-Bas où elle rejoint le Rhin inférieur. La Moselle, qui prend sa source dans le sud du plateau vosgien, draine toute la Lorraine centrale (Toul, Nancy sur son affluent la Meurthe, Metz, Thionville) pour traver ser ensuite le Luxembourg et le Palatinat allemand et se jeter dans le Rhin à Coblence. Enfin, tout à l'est, le fossé alsacien est drainé par le Rhin, qui prend sa source en Suisse dans le canton des Grisons, pour se jeter aux Pays Bas dans la mer du Nord (Rotterdam) après avoir drainé toute l'Allemagne occidentale. Ces structures y expliquent l'axialisation des dynamiques régio nales autour de deux grands axes nord/sud structurants: le sillon mosellan (Nancy/Metz/Thionville) en Lorraine, le couloir rhénan en Alsace. Mais entre ces deux grands axes, les liaisons transversales s'avèrent peu faciles car les Vosges - un massif ancien hercynien rajeuni lors de la surrec tion alpine et culminant au Grand Ballon (1 424 m) - forment une barrière interne, qui fut une frontière fermée entre 1870 et 1918 et encore lors de la Seconde Guerre mondiale. Peu de routes la traversent et celles existantes sont de petit gabarit, des départementales, sinueuses et passant par des cols parfois assez élevés (col de la Schlucht: 1139 m; col du Bonhomme: 949 m). Seul le tunnel de Saint-Dié échappe à cette règle. Les liaisons est-ouest de part et d'autre du massif sont donc peu intenses, sauf au col du Bussang, au sud, de plus faible altitude (731 m). De plus, ces cols sont souvent difficiles d'accès en hiver du fait de l'enneigement, voire fermés à la circulation.

Une région marquée par le poids des héritages historiques

Historiquement, les espaces du Grand-Est fonctionnent comme un entre deux, parfois à la recherche de sa propre autonomie selon les périodes historiques, où se rencontrent et, souvent, s'affrontent Royaume de France et Empire(s) germanique(s).

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

De ce processus découle une forte différence interne entre l'ouest et l'est. L'ouest est organisé en particulier autour de Reims, ville du sacre des Rois de France, et de la Champagne, dont le Duché est incorporé au Royaume par Philippe le Bel dès 1284. L'est, c'est à-dire l'Alsace, est une vieille terre rhénane du Saint-Empire romain germa nique de 962 à 1648, date de son rattachement à la France par le traité de Westphalie avant que le ne Reich, de 1871 à 1918, puis le Ill°Reich nazi, de 1940 à 1945, n'en prennent le contrôle respectivement durant les Première et Seconde Guerres mondiales.

Des particularismes régionaux ancrés dans l'histoire, les cultures et les territoires

Dans cette marge frontalière connectant et intégrant des espaces culturels et linguistiques à la fois francophones et germanophones, une histoire souvent conflictuelle et mouvementée a conduit à l'essor de forts particularismes régio naux. En effet, du fait de leur éloignement au centre, de leur histoire souvent originale et de leur proximité avec d'autres aires culturelles, ces espaces ont développé des identités régionales fortes qui peuvent donner naissance à des revendications spécifiques. Ainsi, 20 % des habitants du Grand-Est parlent ou comprennent une langue régionale (alsacien, platt, roman, champenois, welche...), mais avec des différences internes marquées. Dans l'est, de culture germanique, les langues régionales sont perçues comme des outils culturels, économiques et sociaux permettant un lien majeur à l'Allemagne voisine ; dans l'ouest, de culture francique, à proximité de l'île-de-France, les langues régionales sont perçues dans le cadre d'une relation affective et patrimoniale et ne sont plus que des reliquats. Aussi, en Alsace, l'alsacien est-il encore parlé par 600 000 personnes, soit un tiers de la population des deux départements, Haut et Bas-Rhin, tandis que l'appren tissage de l'allemand est favorisé dès l'école primaire par un réseau d'écoles bilingues.

Des structures socio-économiques et spatiales originales

Une région dynamique et ouverte

6• rang des régions françaises. Si en un tiers de siècle sa population augmente de 6 %, ce dynamisme est dû à un solde naturel positif alors que le solde migratoire régional est négatif. Ce dynamisme du solde naturel permet à la région d'avoir une population relativement jeune (29,5 % de moins de 24 ans) par rapport à la France métropolitaine et surtout à l'Allemage voisine, notamment en Alsace et dans les grandes agglomérations qui sont des villes universitaires (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims). En interne, les trajectoires territoriales sont bien différenciées. Globalement, en 33 ans, l'Alsace, dynamique, polarise 97 % de la croissance démographique régionale alors que la Lorraine a une croissance très ralentie et que la Champagne-Ardenne connaît un léger dépeuplement.

À l'échelle intrarégionale, la concentration des populations est croissante sur les axes urbains métropolisés (Sillon lorrain, plaine d'Alsace, triangle mar nais) et sur les territoires frontaliers avec le Luxembourg et la Suisse alors que le dépeuplement est particulièrement marqué dans les Ardennes, la Haute Marne, la Meuse et les Vosges. De plus, l'étalement urbain se poursuit de plus en plus loin des villes-centres, qui, elles, voient leur population diminuer. toutes les échelles. La population active régionale est nombreuse, mais sa croissance ralentit. Le Grand-Est compte 2,6 millions d'actifs, avec un taux d'activité de 72,1 %, qui est donc dans la moyenne métropolitaine, mais qui monte à 73,8 % en Alsace. Les forts taux d'activités se concentrent sur le Sillon lorrain, entre Nancy et le Luxembourg, autour de Longwy et de Saint-Louis du fait de l'« effet frontière » (travailleurs frontaliers) avec le Luxembourg pour Longwy et la Suisse pour Saint-Louis. À l'inverse, d'autres espaces reculent, tels la frontière belge, la moitié méridionale plus rurale de la région, les bassins industriels de Lorraine et de Champagne-Ardenne en crise et les villes moyennes secondaires en difficultés au sein d'espaces ruraux (Troyes, Bar-le-Duc, Chaumont, Lunéville, Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont).

Des économies et des sociétés largement insérées dans la mondialisation

De par sa situation géographique, son histoire et la structure de son système productif, le Grand-Est est une région largement ouverte sur l'international et insérée dans la mondialisation, en particulier du fait de ses 760 km de fron tières qui la mettent en contact direct avec des régions parmi les plus riches de l'Union européenne. Ainsi, le Grand-Est est la deuxième région expor tatrice (13,6 % export. nat.) derrière l'Île-de-France et la troisième région importatrice (11,2 % import. nat.) et dégage de plus un fort excédent com mercial (14,5 % excédent comm. nat.) alors que la France est globalement déficitaire.

Cinq secteurs représentent les trois quarts de ses exportations : l'agro-ali mentaire, les machines industrielles et agricoles, l'automobile, la chimie-phar macie et la métallurgie.

Avec 83 % des exportations, le marché européen joue un rôle central, en particulier l'Allemagne avec laquelle elle est très liée (27 %), le Royaume-Uni (9 %), l'Italie (7,4 %) et la Suisse. Avec plus de la moitié des exportations régionales, l'Alsace domine nettement, notamment grâce à l'au tomobile (usine PSA de Mulhouse, General Motors à Strasbourg, Mercedes Benz près de Molsheim et leurs sous-traitants), la chimie-pharmacie et la mécanique. La Lorraine est davantage spécialisée dans l'agro-alimentaire (1/3 export.), l'automobile (usine Smart à Hambach) et la métallurgie alors que la Champagne-Ardenne valorise les produits et les machines agricoles. Le Grand-Est est aussi une grande région d'accueil des investissements directs étrangers (IDE), essentiellement allemands, suisses, et luxembourgeois.

La situation frontalière est aussi exploitée par les habitants de la région qui n'hésitent pas à aller travailler dans les pays limitrophes. Alors que Champagne-Ardenne est largement dans la sphère d'influence francilienne puisque 11 000 de ses actifs y travaillent ; l'Alsace et la Lorraine sont largement tournées vers le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse. Au total, le Grand-Est compte 175 000 travailleurs frontaliers, soit la moitié des frontaliers de France métropolitaine et 7 % des actifs régionaux.

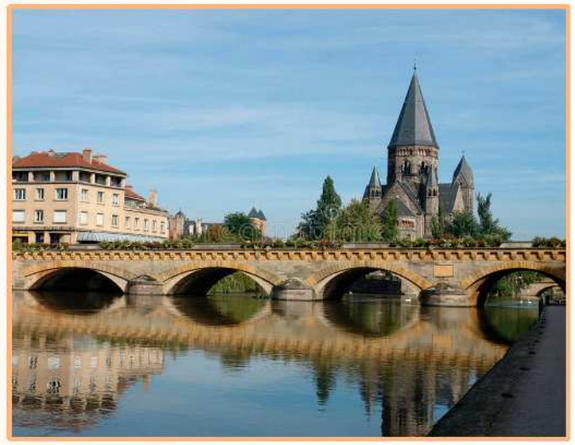

Dans certains bassins d'emplois frontaliers, la part d'actifs travaillant à l'étranger dépasse les 30 % (cf Longwy, Saint-Louis, Thionville ou Wissembourg). Précisons toutefois que plus de 10 % des travailleurs frontaliers ne sont pas des Français mais des Allemands et des Belges qui résident en France, où les loyers et les prix du foncier sont souvent moins élevés que dans les pays voisins, et qui continuent de travailler dans leur pays d'origine. Les frontaliers sont majoritairement des ouvriers et des employés de l'indus trie manufacturière : 50 % des frontaliers vers Allemagne travaillent dans l'automobile et 38 % dans la chimie en Suisse (pôle chimique de Bâle). Mais la Suisse et le Luxembourg accueillent aussi des cadres, sur-tout de rangs intermédiaires, dans la chimie, la pharmacie ou la finance. Le travail frontalier a des conséquences notables sur les mobilités, par ticipant de la saturation de certaines infrastructures de transport (cf A31 en Lorraine), et les sociétés en creusement des inégalités sociales locales de leurs lieux de résidence du fait de leurs revenus plus élevés. De fait, au niveau national, ces zones d'emploi sont parmi celles où les revenus fiscaux médians sont les plus élevés (cf Saint-Louis: 4• rang en France).

Une multitude de coopérations transfrontalières

Près de 30 coopérations transfrontalières institutionnalisées ont vu le jour, notamment en Alsace et en Lorraine qui sont très tournées, de par leur confi guration, vers leurs voisins européens. Ces coopérations sont favorisées par l'Union européenne et les programmes Interreg, mais répondent aussi à un besoin de gouvernance d'une réalité géographique liée à l'intensité des flux de toute nature de part et d'autre des frontières. Néanmoins, il n'y a pas d'unité régionale en la matière, ces coopérations ayant été nouées par les anciennes Régions séparément.. Ces frontières nord-est ont fonctionné, en dépit des affrontements, comme des interfaces actives, ce qui y explique une vieille tradition d'échanges (y compris illégaux, comme la contrebande), de flux de capitaux et de travail leurs frontaliers. L'Alsace et la Lorraine ont toujours été insérées dans une dynamique rhénane.

Des métropoles au rôle régional renforcé : Strasbourg, Nancy, Metz et Reims

Le Grand-Est largement organisé par ses métropoles, qui s'inscrivent dans des réseaux d'échelle nationale et européenne, et qui ont acquis un poids démo graphique conséquent: Strasbourg polarise 41 % de la population alsacienne, le duopole Nancy-Metz 35 % de la population lorraine et Reims 23,5 % de la population de Champagne-Ardenne. Au-delà de leurs problématiques communes (étalement urbain, congestion des réseaux de transport aux heures de pointe, etc.), ces métropoles présentent des structures bien différenciées liées à leur position géographique, à leur histoire et à leurs bases productives. Ces villes accueillent la majeure partie des organismes régionaux. En réalité, loin d'être rivales, Reims, Nancy et Strasbourg sont reliées par d'intenses flux, visibles et invisibles, et forment la nouvelle armature réticulaire et métropolitaine de la région, tandis que Metz a reçu une grande part des administrations régionales.

Strasbourg, capitale européenne

Symbole d'un espace balloté par l'histoire entre la France et l'Allemagne, Strasbourg accueille depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale des institu tions européennes. En 1949, y a été installé le Conseil de l'Europe, qui compte aujourd'hui 46 États-membres, 600 parlementaires et 1 200 fonctionnaires. En 1958, la ville est devenue l'une des trois capitales de la Communauté écono mique européenne, avec l'installation du Parlement européen, fonction par tagée avec Bruxelles. Dans la ville, il compte 130 fonctionnaires permanents, mais lors de l'une des 12 sessions ordinaires annuelles, ce sont près de 2 500 personnes qui y travaillent.

À ces deux institutions sont rattachés des organismes secondaires. Le Conseil de l'Europe compte ainsi à Strasbourg près d'une dizaine de Cour, Commis- sion, Centre, Fondation et Fonds européens, dont les thématiques portent sur les Droits de l'Homme, la santé, l'éthique, la jeunesse ou la science.

D'autres organismes ont également été installés : l'État-major de l'Eurocorps en 1992, le Centre informatique de l'Espace Schengen en 1995 et le Pôle européen d'administration publique en 2004.